Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503071-20260605-2026DCM31-DE

DEPARTEMENT---
ILLE-ET-VILAINE

COMMUNE DE SAINT-PERN

ARRONDISSEMENT
RENNES
CANTON de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29/05/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERN légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Mme FRÉNOY Marie-Hélène, Maire.

Etaient présents : FRÉNOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe, ACHTEN Diane, HANOT Vivien, DEMAY Christine, MASSÉ Yannick, LABONNE Gaëlle, RENAIS Jean-François, DELAHAYE Youna, ROUAULT Jean-Jacques, BOUVIER Célia, POULNAIS Michel, DOUESNEAU Nadège, DAUGAN Samuel, PIEL Colette.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : ----------

Mme Colette PIEL a été élue Secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-31 – DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ASSOCIATIONS
Inscrit à l'ordre du jour

Diane ACHTEN présente les demandes de subvention pour lesquelles la commission communale « associations » du 28 mai dernier a émis un avis :

* ADMR Pays de Bécherel d'Irodouër
La commission propose, comme les années précédentes, l'octroi d'une subvention de 1 € par habitant, ce qui revient à 989 € pour 2026.
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 989 € à l'ADMR d'Irodouër.

* Association Stella Landujanaise Basket de Landujan
La commission propose d'allouer une subvention de 25 € par 8 adhérents St-Pernais, soit 200 €.
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 200 € à l'Association Stella Landujanaise Basket.

* Club du Relais de Saint-Pern
Demande de subvention de 600 € : avis favorable de la commission, au regard des éléments communiqués.
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 600 € au Club du Relais de Saint-Pern.

Pour copie certifiée conforme,
Le Registre dûment signé,

Mme La Maire,
Marie-Hélène FRÉNOY :

